

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 juillet 2020

Date de la convocation : 11 juillet 2020

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, M. Guy MARTINET, M. Daniel PARAIRE, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Jean-Paul PHILY, M. Isidore POLO, M. Jean PROENÇA, Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Erwann BINET à M. Denis PEILLOT, Mme Michèle CEDRIN à M. Jacques BOYER, Mme Hilda DERMIDJIAN à M. Patrick CURTAUD, Mme Catherine MARTIN à M. Frédéric BELMONTE, Mme Virginie OSTOJIC à M. Guy MARTINET, Mme Sophie PORNET à Mme Brigitte PHAM-CUC, Mme Dominique ROUX à M. Christophe BOUVIER, Mme Béatrice TRANCHAND à M. Philippe MARION.

Absents suppléés : M. Christophe CHARLES représenté par sa suppléante Mme Annie BEC, Mme Blandine VIDOR représentée par son suppléant M. Alain ORENGIA.

Absent : M. André Jean TERRA.

Secrétaire de séance : M. Isidore POLO.

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE** : Désignation des membres de la Commission de délégation de service public (CDSP)

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

Pour faire suite aux élections municipales de mars et de juin 2020 et à l'installation du nouveau conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération, l'Agglo doit réinstaller sa commission pour les délégations de service public (DSP).

Par délibération du 10 juillet 2020, le conseil communautaire a fixé les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission de délégation de service public.

Pour rappel, conformément à l'article L1411-5 II du CGCT, la commission DSP des établissements publics de coopération intercommunale est composée :

- de la personne habilitée à signer les conventions de délégation de service public ou son représentant, président de la commission,

- de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants désignés au sein et par l'assemblée délibérante.

L'élection repose sur un scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.

Par ailleurs, les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Il est donc proposé aux conseillers communautaires d'élire les nouveaux membres de la commission de DSP.

Après appel à candidatures, 1 liste a été déposée auprès du Président de Vienne Condrieu Agglomération sous enveloppe cachetée.

Cette liste est la suivante :

Liste n°1 :

Membres titulaires	Membres suppléants
Anny GELAS	Annick GUICHARD
Nicolas HYVERNAT	Claudine PERROT-BERTON
Alain CLERC	Annie DUTRON
Max KECHICHIAN	Guy MARTINET
Christophe BOUVIER	Isidore POLO

VU le Code de la commande publique,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1411-5 II,

VU les statuts de Vienne Condrieu Agglomération,

VU la délibération du 10 juillet sur l'installation du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération,

VU la délibération du 10 juillet 2020 sur les conditions de dépôts des listes pour l'élection de la commission de délégations de service public,

VU l'avis du bureau communautaire,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

CREE la commission de délégations de service public de Vienne Condrieu Agglomération.

PROCEDE à l'élection des membres de la commission de délégations de service public à bulletin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- o Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 50
- o Bulletins blanc ou nuls : 0
- o Nombre de suffrages exprimés : 50

La liste n°1 a obtenu 50 voix

Membres titulaires	Membres suppléants
Anny GELAS	Annick GUICHARD
Nicolas HYVERNAT	Claudine PERROT-BERTON
Alain CLERC	Annie DUTRON
Max KECHICHIAN	Guy MARTINET
Christophe BOUVIER	Isidore POLO

FIXE la composition de la commission de délégation de service public comme suit :

Le Président de la commission de délégation de service public (Président de Vienne Condrieu Agglomération ou son représentant) et les membres suivants :

Membres titulaires	Membres suppléants
Anny GELAS	Annick GUICHARD
Nicolas HYVERNAT	Claudine PERROT-BERTON
Alain CLERC	Annie DUTRON
Max KECHICHIAN	Guy MARTINET
Christophe BOUVIER	Isidore POLO

AUTORISE Le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 17 juillet 2020

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le 22 JUIL. 2020
et a été publiée le 22 JUIL. 2020

Pour extrait certifié conforme
Pour le Président,
La 1^{ère} Vice-présidente



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services

Claude BOUR
Claude BOUR



Claudine PERROT-BERTON
Claudine PERROT-BERTON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

